

LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA MARTINIQUE

Cette étude statistique a été réalisée à la demande des autorités nationales et locales de la Martinique. À partir des données extraites du recensement de 2020 de la population (INSEE), elle dresse un bilan de la situation démographique et du marché du travail martiniquais. Ce bilan vise à aider les élus à mettre en place des mesures économiques adéquates de lutte contre le chômage.

Une population de plus en plus vieille :

La population de la Martinique était de 383 911 habitants en 2014 contre 361 225 en 2020. La population **a diminué** de 22 686, soit **un taux d'évolution de -5,91 %** en 6 ans.

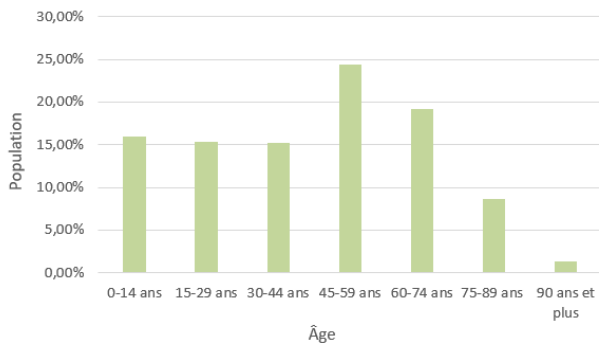
Elle est composée de 54,96 % de femmes et de 45,04 % d'hommes.

Evolution de la population en fonction de l'âge

	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75-89 ans	90 ans et plus
2020	57527	55622	55100	87925	69093	31219	4740
2014	69890	63012	67271	91793	59147	28785	4012
Taux d'évolution	-17,69%	-11,73%	-18,09%	-4,21%	16,82%	8,46%	18,13%

L'âge de la population a lui aussi beaucoup évolué. Toutes les tranches d'âges des moins de 60 ans ont un taux d'évolution en baisse alors que pour celles des 60 ans et plus le taux a augmenté. Par exemple, la tranche d'âge des 0-14 ans a diminué de **-17,69 %**, pendant que la tranche d'âge des 90 ans et plus a augmenté de **18,13 %**. Ce qui nous permet de conclure que **la population de la Martinique est vieillissante** et donc que le taux de natalité n'est pas assez important par rapport au taux de mortalité.

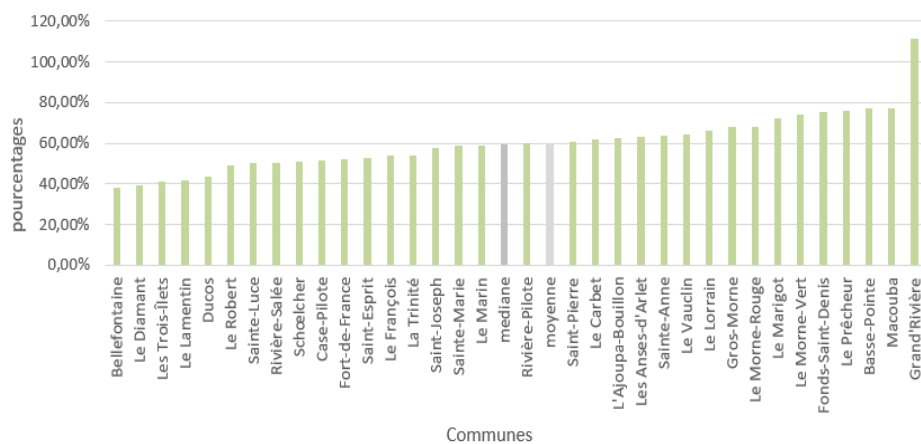
La répartition de la population selon l'âge en 2020



La catégorie d'âge la plus présente en Martinique est celle des 45-59 ans, elle représente 24,34 % de la population martiniquaise. De plus, la moitié des martiniquais ont plus de 45 ans.

Quant à lui le ratio de dépendance économique (le rapport entre la population inactive et la population active) avoisine les **67,73 %**, ce qui signifie qu'il y a presque 68 retraités pour 100 personnes en âge de travailler. Il fut très élevé par rapport à celui de la France qui était de **37,4 %** en 2021. Ce qui montre une fois de plus que **la population de la Martinique tend à être vieillissante**.

Ratio de dépendance économique par communes



On peut également le voir avec le ratio de dépendance économique par communes. Où le taux de certaines communes est très haut, comme celui de la Grand'Rivière qui a atteint les **111 %**, ce qui veut dire qu'il y a plus de

personnes à la retraite que de personnes en âge de travaillé. De plus, la médiane se rapprochant de **59,40 %** signifie qu'il y a la moitié des communes de la Martinique qui ont un ratio supérieur à 59,40 %. Ce qui rejoint le point sur le fait que la population devient de plus en plus vieille puisque plus le taux est élevé, plus il y a de population inactive donc plus de personnes qui ont 60 ans ou plus.

Un taux de chômage en baisse mais toujours très élevé :

Sur l'ensemble du territoire martiniquais, le **taux de chômage** fut très élevé en 2020 parce qu'il était de **21.17 %**.

Evolution du taux de chômage entre 2014 et 2020

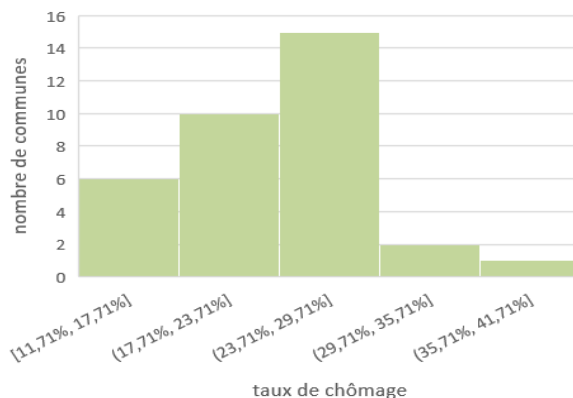
	2014	2020
Actif occupé	516835	506582
Chômeur	136923	107260
Taux de chômage	26,49%	21,17%

Malgré une **diminution du taux de chômage de 5,38 %** entre l'année 2014 et 2020, il reste très haut. Cette réduction est causée par la baisse du nombre d'habitants qui a eu lieu durant la même période, sachant que la partie de la population qui a le plus diminué est le nombre de chômeurs. Cependant, **le taux de chômage reste très élevé**

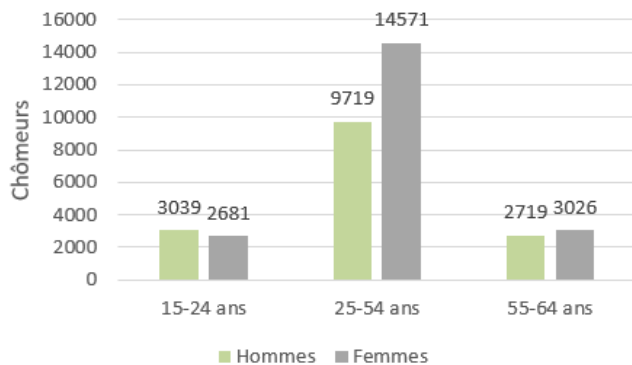
par rapport à celui de la France métropolitaine qui frôle à peine les **8 %** en 2020.

Par communes, le taux de chômage demeure très important, 50 % des communes martiniquaise ont un taux de chômage **supérieur à 23,75%** ce qui reste très important. Et presque la moitié des communes ont **un taux compris entre 23,17 % et 29,71 %**.

Distribution des taux de chômage par communes



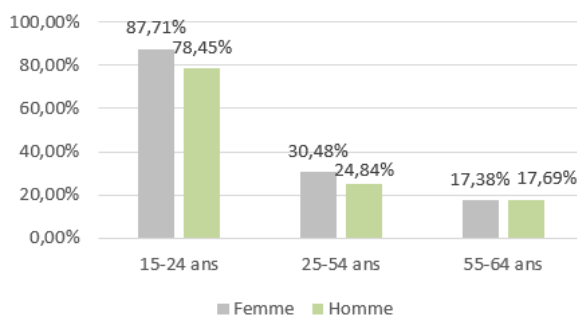
Répartition des chômeurs selon l'âge et le sexe



On peut observer que la catégorie d'âge qui est la plus frappée par le chômage est la tranche d'âge des 25-54 ans, cependant la tranche d'âge est beaucoup plus importante que pour les deux autres catégories. Ce sont aussi les femmes qui sont les plus touchées, notamment celles de 24 ans à 54 ans. On peut supposer que cela est dû au fait qu'elles s'occupent de leurs enfants.

Cependant, c'est le taux de chômage des 15-24 ans qui reste le plus haut parce que c'est là que se trouve la plus grande différence entre le nombre de chômeurs et celui des actifs occupés, il représente **82,54 %**. Alors que pour la population qui a entre 55 et 64 ans, ce taux atteint seulement **17,38 %**, il se situe presque au même niveau que celui de la France métropolitaine qui approche les 16 %. Mais **le taux**

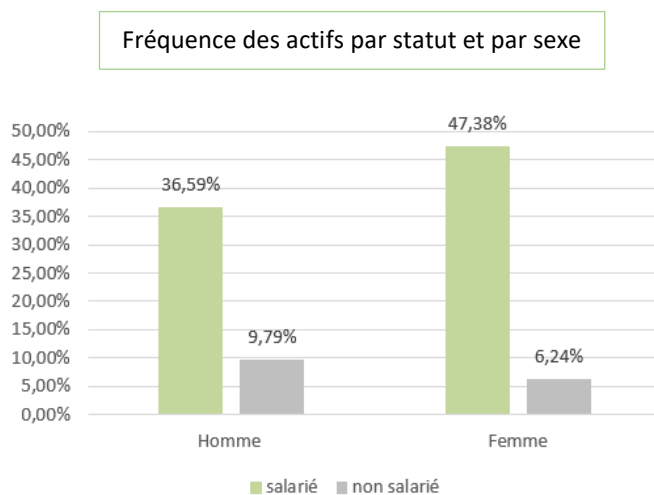
Taux de chômage selon l'âge et le sexe



de chômage des femmes reste majoritairement supérieur à celui des hommes.

Les femmes majoritairement à temps partiel :

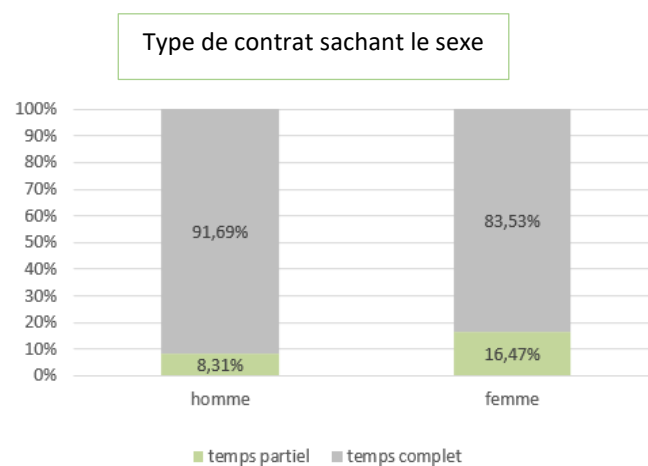
Le **taux d'activité de la Martinique est d'environ 71 %**, cela signifie qu'il y a 71 personnes sur 100 qui sont en âge ou qui ont la capacité à travailler. Néanmoins, **le taux d'emploi est quant à lui seulement de 55 %**, ce qui veut dire qu'il y a que 55 personnes sur 100 qui ont un emploi. C'est deux taux sont, à 1% près, équivalents entre les deux sexes.



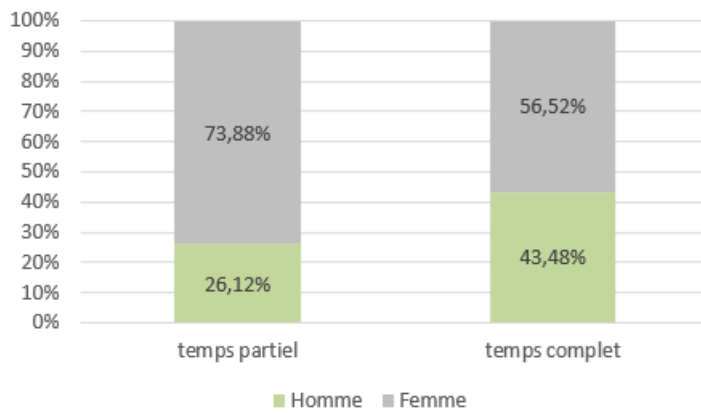
Dans l'ensemble, la part des salariés est plus importante que celles des non-salariés. On peut tout de même constater que les femmes sont majoritairement salariées par rapport aux hommes, **à 47,38 %**. Tandis que la part des hommes non-salariés est bien plus importante que celles des femmes, ils représentent **9,79 %** des actifs occupés.

Le taux de temps partiel en Martinique est de **15,09 %** pour l'ensemble de la population. Cependant il est seulement de **9,06 %** pour les hommes mais il est de **19,72 %** pour les femmes. On peut donc en conclure que ce sont **principalement les femmes qui sont à temps partiel**, probablement pour s'occuper des enfants et de la maison.

De plus, le temps partiel concerne essentiellement les femmes, soit **16,47 % des femmes sont à temps partiel** alors que seul **8,31 % des hommes** le sont. A contrario, les hommes sont majoritairement à temps complet, soit 91,69 % des hommes contre 83,53 % des femmes.



Décomposition du sexe des salariés selon le type de contrat



On observe que la part de la population active occupée qui est à temps partiel est essentiellement possédée par les femmes. **73,88 % des contrats à temps partiel sont détenus par des femmes** contre seulement 26,12 % par des hommes. Alors **que la répartition des contrats à temps complet est plutôt homogène**, 56,52 % des individus à temps complets sont des hommes et

46,48 % sont des femmes.

Le temps partiel touche plus particulièrement les femmes qui appartiennent à la tranche d'âge des 25-54 ans.

À la suite de cette étude et de ce que nous avons pu constater, pour lutter contre le chômage, je pourrais vous recommander de mener une campagne de recrutement auprès de 25-54 ans puisqu'ils sont la part de la population martiniquaise à être la plus touchée par le chômage. Vous pourriez aussi proposer des formations qui seraient plus accessibles aux personnes qui ont arrêté leurs études pour pouvoir se former dans un domaine où la demande de travailleur est présente. Et pour une meilleure répartition des contrats à temps partiel, vous pourriez mettre en place dans les entreprises des cotas de temps partiel par sexe.